

NOTE
A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

S/C DE MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL

OBJET : Le service civique obligatoire, vu de l'opinion

1. **Le service civique obligatoire est l'un des rares sujets d'opinion qui "existe" spontanément** : il apparaît au détour des conversations, est immédiatement identifiable en jouant sur la mythologie - toujours très présente - du service national.

On lui **prête de nombreuses vertus** (les verbatims sont issus de *questions ouvertes auprès de l'ensemble de la population*) :

- Evidemment **les réminiscences d'une éducation stricte, sinon punitive, alors que les réflexes communs semblent se déliter** : *"cadrer les jeunes", "dire bonjour et bonsoir", "ne plus les voir traîner", "leur apprendre à obéir à des ordres", les "remettre dans le droit chemin"*. Mais cela **reste minoritaire** : on trouve ces paroles essentiellement dans la bouche des personnes les plus âgées.
- **Ce qui revient le plus souvent, de façon partagée, est une vertu d'apprentissage perçue comme bénéfique d'abord pour les jeunes eux-mêmes**.

- **l'apprentissage du civisme, de la citoyenneté, la découverte des autres** et de la vie. Cela peut permettre de *"voir ce qu'est la vie en collectivité". "Comprendre ce qu'il se passe". "Ne pas rester dans sa petite bulle". "Se rendre compte comment est le monde qui les entoure"*.

Revient également à plusieurs reprises **l'idée que "ce n'est pas à l'école" que l'on peut tout apprendre**. *"Ça permet d'accéder à autre chose que ne fait pas toujours l'éducation nationale, de connaître d'autres horizons"*.

- **une forme d'apprentissage de la tolérance** : *"quand on est ensemble, on peut mieux se connaître". "Aider les autres, on a moins peur des différences". "C'est un début d'apprentissage de la vie, avec ses devoirs, ses valeurs, que les autres aient confiance en nous"*.

A ce titre, la notion de mixité, de "brassage" est centrale : il s'agit de *"voire le monde, la société", "ne pas rester avec sa communauté", "sortir de la cellule familiale", "que la ruralité monte en ville et que la ville descende dans la ruralité. Que tout le monde se mélange"*.

- c'est enfin aussi, et de façon importante, **un "pied à l'étrier" pour le monde du travail**. *"C'est un bon tremplin pour découvrir les entreprises". "Une expérience au sens professionnel". "Ça peut être bien pour trouver son projet professionnel". "Un tremplin pour avoir du travail". "Ça donne déjà quelque chose pour démarrer sa première activité"*.

Aide à l'insertion dans le travail qui passe aussi par **un apprentissage de ses méthodes et de ses règles** : *"Apprendre à travailler en équipe, avec d'autres". "Quand on fait son service civique on a des supérieurs, ça nous oblige à respecter les personnes au-dessus, ça aide pour après quand on entre dans la vie active, car là aussi on a toujours des chefs, une hiérarchie"*.

- A travers cet apprentissage, **la notion de réciprocité apparaît de façon spontanée** : *"C'est utile pour les jeunes, et il y aura un service rendu. Ce sera à double bénéfice : autant pour l'Etat que pour les jeunes"*.
- Et au-delà de cet apprentissage, engager la jeunesse dans un service civique est **aussi une façon de "les faire grandir", les encourager**. Un moyen de **"leur donner plus de responsabilité"**, de *"se sentir intégré et impliqué dans la société"*. *"Ce sera une force supplémentaire. Plus de réflexions et de responsabilités, plus de maturité"*.

Y compris pour être **mieux armé face à un monde déroutant** : *"Ca peut les aider à prendre conscience du monde qui les entoure. C'est eux les acteurs de demain, ils doivent avoir tous les atouts de leurs côtés. Il faut les aider à grandir autrement que ma génération à moi, parce que le monde a changé, et ils n'ont pas le droit de subir toutes les erreurs du passé"*.

2. Mais on voit aussi, au-delà de ces perceptions très positives, **les réticences qui peuvent apparaître** (le quali TNS-Sofrès - fait uniquement auprès des jeunes - pourra les confirmer) :

- **D'abord, le refus de la "contrainte"**, qui apparaît assez vite (*"c'est aberrant d'obliger à faire quelque chose qu'ils n'ont pas envie de faire"*).

Mais à l'instar de la tendance purement coercitive, la tendance libertaire est faible dans l'opinion. Ce qui soulève des doutes, y compris auprès des adultes, ce n'est **pas tellement "l'obligation" en tant que telle, mais plutôt deux risques**, qui reviennent souvent :

- o **celui d'une "corvée"**. L'idée est rejetée s'il s'agit d'obliger les jeunes à faire quelque chose *"qui ne sert à rien"*. **Ni les jeunes ni les adultes ne voudraient d'un encasernement "inutile", d'une contrainte qui ferait seulement "perdre son temps" à la jeunesse et "perdre de l'argent" à l'Etat...**
- o **celui de l'uniformité**. La notion de **"choix" paraît extrêmement importante**. Elle revient très souvent : il faut que **d'une façon ou d'une autre les jeunes "aient le droit de choisir"**. *"Quand on a le choix c'est mieux"*. Notamment car tous les besoins *"ne sont pas forcément les mêmes pour tout le monde"*.

A la croisée de ces deux notions, on retrouve **l'idée de "l'implication" nécessaire et de "l'engagement"**. *"Les gens forcés ne seront pas impliqués"*. *"Si on oblige les gens à faire quelque chose, ils vont le faire mal"*. *"L'obligation ne rend pas possible qu'ils s'y investissent"*.

Et, en plus mineur (mais néanmoins présent), le revers de la même idée : sans cette implication indispensable, il y aura *"des profiteurs"*... *"Si on oblige les gens, ils vont y aller juste pour l'argent. Il y a déjà trop de gens payés à rien faire"*.

- **La seconde réticence importante tient aux craintes que cela "nuise", "freine", "bloque" l'insertion dans l'emploi** - la sienne, ou celle de ses enfants.

- o Cela touche **particulièrement ceux qui sont "déjà en situation professionnelle"**. Pour eux qui ont trouvé, parfois difficilement, à s'insérer dans la vie active, la perspective d'un service civique est exclue : *"c'est déjà difficile de trouver un emploi, je vais pas le lâcher pour faire un service civique"*.

Ce risque est aussi pointé pour les parcours type apprentissage, qui paraissent plus linéaires : *"un jeune qui a débuté à 16 ans et qui travaille en CAP, si son patron veut l'embaucher pour ses 18 ans, on va pas lui imposer un service civique"*.

- Cette réticence touche aussi **ceux qui, déjà lancés dans les études, savent ce qu'ils veulent faire, et craignent que cette coupure "casse le rythme des études", "ralentisse ceux qui ont des ambitions professionnelles"**. Risque vu aussi par les adultes : *"tout dépend de la situation : s'ils font des études, ça ne sert à rien de leur faire perdre un an, autant qu'ils continuent dans la voie qu'ils se sont choisie"*.

- **En mineur, on trouve quelques autres craintes :**

- **pour ceux qui paraissent déjà bien connaître le dispositif actuel, la volonté de ne pas "casser quelque chose qui fonctionne".** *"Si on oblige les gens, ça dénature l'esprit d'aide". "Le service civique, ce sont des associations à visée sociale, ça veut dire travailler avec les gens. On ne peut pas mettre des gens qui n'ont pas envie de le faire face à des publics en difficulté"*.
- **le refus d'en faire un "contrat de travail détourné", qui plus est peu payé.** *"C'est bien de le faire, mais si c'est pour 573 euros par mois, c'est trop juste". "Une rémunération à 500 euros, ça engendre la précarité"*.

3. Quel équilibre possible ?

L'intérêt est réel, mais les risques sont là si la proposition paraît inadaptée (auprès des jeunes d'abord, mais pas seulement). **Trois principes** paraissent essentiels :

1) La question du caractère obligatoire, qui ne veut pas dire uniforme.

Le caractère obligatoire est central : sans obligation, cela devient autre chose. **C'est l'obligation qui emporte toute la charge symbolique, elle qui est porteuse de sens dans l'opinion.** D'autant plus qu'elle **résonne avec le retour d'une forme de patriotisme** (que le FN veut récupérer : cf. le récit qu'il tente d'imposer des "*patriotes*" contre les "*mondialistes*") et répond à la **volonté de retrouver quelque chose de l'ordre du "sacré laïc"** au cœur de notre société.

Mais il faut concilier cette inscription "patriotique" avec la nécessaire prise en compte de la "modernité" de la société, qui demande notamment de laisser une place importante aux choix individuels.

L'obligation peut donc être **un "cadre" à l'intérieur duquel il existe un "choix à la carte"** : il ne s'agit pas d'imposer la même toise à tous, mais au contraire d'adapter ce parcours civique aux profils ou aux situations différentes, afin d'assurer une certaine personnalisation, donc favoriser l'implication et l'engagement.

2) Autre principe : un service civique doit être bénéfique à tous.

La "réciprocité" est centrale : une telle obligation doit être utile à la patrie, et utile aux jeunes.

- Elle ne peut donc pas être une "*corvée*" ou du temps perdu. Un service civique obligatoire doit, **d'une façon ou d'une autre, rentrer dans un parcours éducatif, ou représenter une expérience valorisable pour l'insertion dans la vie active.**
- Il faut dans le même temps que cela "*apporte*" quelque chose au service de la Nation : le bénéfice doit être réciproque. **Rendre quelque chose à la Nation peut cependant être large** : les jeunes en formation, apprentissage, compagnonnage, apprennent et travaillent en même temps. **Ils apportent aux autres, et à la Nation, ce qu'ils ont appris lors de leur apprentissage. On leur donne et ils donnent.**

3) Troisième principe : la mobilité et la mixité. C'est une vertu d'autant plus attendue que la société paraît fragmentée, devenue incapable de se parler et de se connaître. Les mécanismes qui fabriquaient la tolérance au sein d'un même pays, la capacité à vivre ensemble, semblent cassés.

Un service civique obligatoire qui laisserait chacun dans son milieu (qu'il soit territorial ou social), dans sa filière tracée, qui n'amènerait pas les jeunes à "voir du monde" et "découvrir" des choses auxquelles ils n'auraient pas été confronté naturellement, **perdrait une grande partie de son sens.**

*

- L'idée d'un service civique "à option multiples" pourrait approcher ces principes. Dans ce schéma, la seule obligation est de faire un "service citoyen" (plutôt qu'un service civique), libre à chacun de choisir parmi différentes formes, selon les besoins et les envies.

Ce pourrait être le service civique dans sa forme actuelle (en le faisant progressivement monter en puissance mais sans le casser ou le dénaturer) ; le SMV pour ceux qui le souhaitent ; un VIA ou un VIE à l'étranger (qui succèdent déjà à la coopération) ; un "parcours civique" d'un certain nombre de jours pouvant être égrené au long des études (notamment durant les périodes de vacances, pour ne pas casser les rythmes estudiantins - certains stages pourraient même y être rattachés) ; ...

Mais aussi des dispositifs de compagnonnage ou "d'Erasmus de l'intérieur" qui permettent de sortir les jeunes de leur milieu résidentiel et les faire travailler avec d'autres personnes ailleurs ; voire des obligations de formation ou d'apprentissage pour les décrocheurs.

Pourrait également y être rattachée l'option d'un service civique européen, permettant aux jeunes d'accomplir des missions d'intérêt général dans un autre Etat-membre (accueil de réfugiés, environnement, etc.), qui colorerait différemment la proposition en ouvrant le patriotisme à l'Europe.

- Multiplier les options réduit la vulnérabilité du projet, en augmentant la possibilité pour chacun d'y trouver chaussure à son pied. A deux conditions cependant :
- que l'on retrouve dans chacune la notion de réciprocité : il faut pouvoir en tirer un bénéfice pour soi, tout en donnant quelque chose au collectif ;
 - que l'on ne recrée pas d'inégalités dans les options (i.e. des options pour les riches et des options pour les pauvres), ce qui implique notamment d'assurer des formes de mixité à l'intérieur de chacune de ces options : aucune ne doit permettre de rester simplement "dans son monde".
- En termes d'annonce, une telle initiative demanderait un vrai effort d'explication pour être comprise sans trop de réduction (ce n'est pas une mesure punitive pour la jeunesse ; ce n'est pas non plus un replâtrage d'une multitude de choses qui existent déjà sans rien changer). Or si le pli est mal pris au début et soulève trop vite des oppositions évidentes, il sera difficile à défaire. Cette annonce ne se prête donc pas forcément aux vœux du 31, qui ne permettent que peu d'explication.

Si vous souhaitez cependant avancer dans cette voie lors des vœux, pourquoi ne pas annoncer une mission de préfiguration qui aurait 3 mois pour proposer les modalités de ce service citoyen, mission bipartisane justifiée par l'ampleur de ce sujet qui engage tout la Nation et sur lequel la classe politique doit être capables de dépasser les clivages.

Une consultation bipartisane a également un intérêt à moyen terme : la droite s'en saisira certainement lors la présidentielle (le sujet est trop dans l'air pour qu'elle passe à côté), sans doute sur un mode plus dur. Cela ne suffira pas à éloigner les jeunes d'eux, mais pourrait attirer beaucoup d'électeurs âgés. Or nous ne pourrions pas répondre en défensif, sur un mode libertaire. Autant préparer notre terrain avant.